

## **Communiqué du comité du Carnaval**

Notre décision du 20 décembre dernier de ne pas organiser les Cochonnailles 2020 n'a pas été prise à la légère car nous étions conscients qu'elle susciterait la déception.

Ce sont deux éléments qui ont amené à adopter cette position :

- D'une part, une rencontre avec le Syndicat d'initiative n'avait pas permis d'aboutir à un consensus concernant les modifications apportées à la convention de location du château de La Roche-en-Ardenne.
- D'autre part, nous avons connu en 2019 un événement accidentel ayant marqué les esprits, à savoir l'envol du chapiteau au lendemain des festivités, à la suite de conditions météorologiques difficiles. Fort heureusement, aucune victime n'a été à déplorer mais le matériel mis en location par l'Administration communale a été complètement détruit. Cette dernière ne dispose plus de chapiteau compatible avec ce type d'événement et, vu les conditions difficiles d'accessibilité du château, l'appel à d'autres prestataires s'avère excessivement onéreux.

Malgré ce que d'aucuns en pensent, le Comité du Carnaval ne roule pas sur l'or et chaque festivité se doit d'être minutieusement réfléchie de manière à permettre d'engranger quelques bénéfices qui sont intégralement réinjectés dans le financement du week-end carnavalesque.

Outre cet aspect de trésorerie, sachez que l'organisation des Cochonnailles implique un investissement considérable et bien évidemment entièrement bénévole de la part de tous les membres de notre Comité du Carnaval. Il en est évidemment de même pour la Soirée des Princes et le week-end carnavalesque. Nous ne demandons rien en retour si ce n'est un peu de considération au vu de l'impact positif que nous apportons à notre ville.

Dans les jours qui ont suivi l'annonce de l'annulation et l'émoi qu'elle a provoqué, nous avons certes essuyé quelques critiques limitées, mais surtout ressenti un énorme élan de soutien de la part de la population, pour qui la disparition des cochonnailles n'était pas imaginable.

Cela étant, nous avons toujours été ouverts à la discussion et si, d'une manière ou d'une autre, des avancées significatives et positives pouvaient survenir, il nous était imaginable de réexaminer la question.

Aussi, entre partenaires concernés, nous nous sommes remis autour de la table afin de discuter à nouveau des problèmes et impératifs de chacun, de proposer de nouvelles pistes de réflexion et de retourner chacun les examiner avec son assemblée respective.

Le retour du Syndicat d'initiative nous est parvenu il y a quelques jours. Nous avons pu nous rendre compte du geste exceptionnel consenti par les administrateurs pour soutenir notre événement. Les cochonnailles contribuent en effet au rayonnement touristique de la Ville de La Roche-en-Ardenne et font partie intégrante de notre folklore.

Dès lors, à la lumière de ces éléments nouveaux, même si toutes les difficultés ne sont pas surmontées, l'organisation des cochonnailles nous apparaît à nouveau réalisable. Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous vous accueillerons bel et bien le soir du 29 février 2020, dans le prestigieux château féodal de La Roche-en-Ardenne pour une nouvelle édition des Cochonnailles.

Salutations carnavalesques,

Le Comité du carnaval